

**FCP de droit français**

**FONDASSUR**

**PLAQUETTE SEMESTRIELLE**

au 30 juin 2022

**Société de gestion : Prevaal Finance**  
**Dépositaire : CACEIS Bank**  
**Commissaire aux comptes : Ernst & Young Audit**

Prevaal Finance - 18 avenue d'Alsace - 92400 - Courbevoie

## ETAT DU PATRIMOINE EN EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	
b) Avoirs bancaires	588 727,43
c) Autres actifs détenus par l'OPC	195 349 134,21
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	195 937 861,64
e) Passif	-138 331,34
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	195 799 530,30

\* Les montants sont signés

## NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE PAR PART

Part	Type de part	Actif net par part	Nombre de parts en circulation	Valeur nette d'inventaire par part
FONDASSUR	C	195 799 530,30	1 103 175,000	177,48

## ELEMENT DU PORTEFEUILLE TITRES

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
<p>A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-I du code monétaire et financier.</p> <p>Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.</p>		
<p>C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.</p>		
<p>D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.</p>		
<p>E) Les autres actifs.</p>	99,77	99,70

\* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

\*\* Se reporter au d) de l'état du patrimoine

**REPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C) ET D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR DEVISE**

<b>Titres</b>	<b>Devise</b>	<b>En montant (EUR)</b>	<b>Pourcentage actif net *</b>	<b>Pourcentage total des actifs **</b>
NEANT				

\* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

\*\* Se reporter au d) de l'état du patrimoine

**REPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C) ET D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR PAYS DE RESIDENCE DE L'EMETTEUR**

<b>Pays</b>	<b>Pourcentage actif net *</b>	<b>Pourcentage total des actifs **</b>
NEANT		

\* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

\*\* Se reporter au d) de l'état du patrimoine

## REPARTITION DES AUTRES ACTIFS DU E) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR NATURE

Nature d'actifs	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
<b>Organismes de placement collectif</b>		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	99,77	99,70
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Autres actifs</b>		
Autres		
<b>TOTAL</b>	<b>99,77</b>	<b>99,70</b>

\* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

\*\* Se reporter au d) de l'état du patrimoine

## MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE EN EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-I du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.		
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.		
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.	26 643 607,11	30 063 432,17

### INFORMATIONS DIVERSES

**Etablissement dépositaire :** CACEIS Bank - 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 - Montrouge Cedex

Le relevé Périodicité Semestrielle détaillé de l'actif est disponible dans un délai de huit semaines à compter de la fin de la période. Il peut être transmis sur simple demande auprès de la société de gestion :

**Prevaal Finance** - 18 avenue d'Alsace - 92400 - Courbevoie

## INFORMATION SUR LES FRAIS DE GESTION VARIABLES

	30/06/2022
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	



**TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

**PORTEFEUILLE TITRES AU 30/06/2022 EN EUR**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
AVIVA INVESTORS VALEURS EUROPE FCP 4DEC	EUR	84	2 175 248,04	1,11
AXA INDICE USA C FCP	EUR	87 912	12 724 382,88	6,50
AXA INVEST MNGR MAT EU SEL	EUR	5 445	17 762 352,30	9,07
GROUPAMA ACTIONS EURO OPPORTUNITE M	EUR	120 860	21 317 286,80	10,89
GROUPAMA AVENIR EURO M	EUR	44 977	18 351 065,77	9,37
LBPAM ACTION NORTH AMERICA FCP	EUR	2 603	7 393 535,17	3,78
TOCQUEVILLE CROISSANCE EURO ISR Act i	EUR	5 923	24 987 360,10	12,76
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>104 711 231,06</b>	<b>53,48</b>
<b>IRLANDE</b>				
AXA ROSEN.EUROB.EQ.AL.3DEC A	EUR	484 648	9 688 113,52	4,95
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>9 688 113,52</b>	<b>4,95</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
ALL.EURL.EQ.GROWT.EUR CL.WT C.	EUR	13 130	24 615 467,50	12,57
ALLIANZ EUR MID CAP EQ-AT	EUR	89 182,625	9 444 439,99	4,82
Allianz Global Investors Fund - Allianz US Equity WT H EUR C	EUR	16 982,567	17 882 982,70	9,14
AWF FRAMLINGTON EUROZ.I C. 3DEC	EUR	88 963	23 727 321,73	12,12
GIS EUROPEAN SRI EQY BX	EUR	34 533	5 279 577,71	2,69
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>80 949 789,63</b>	<b>41,34</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>195 349 134,21</b>	<b>99,77</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>195 349 134,21</b>	<b>99,77</b>
<b>Dettes</b>			<b>-138 331,34</b>	<b>-0,07</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>588 727,43</b>	<b>0,30</b>
<b>Actif net</b>			<b>195 799 530,30</b>	<b>100,00</b>